

## **1. De la proclamation du Royaume à l'agent du Royaume**

Premièrement, l'accent est mis sur *l'agent du Royaume*. Après sa mort et sa résurrection, celui qui a proclamé le Royaume de Dieu devient lui-même *le proclamé*. La proclamation chrétienne s'articule, en effet, autour de la personne de Jésus. Le *porteur* du message est devenu lui-même *l'objet* du message. Dans le livre des Actes, trois proclamations en sont particulièrement révélatrices, celle de Pierre, de Philippe et de Paul.

D'abord, Pierre proclame que Jésus est le Messie promis qui réalise les promesses de Dieu faites à Israël. Dans son tout premier discours lors de la Pentecôte, Pierre proclame que celui qui a été crucifié, Jésus, est ressuscité, qu'il a été élevé à la droite de Dieu et que c'est lui qui est l'origine du don de l'Esprit, ce qui l'amène à terminer son discours par un appel retentissant : « Que toute la maison d'Israël sache donc avec certitude que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié » (Ac 2.36). Par « Dieu a fait Seigneur et Christ », il faut entendre par là, « Dieu a déclaré Seigneur et Christ ». Pour Pierre, la résurrection de Jésus semble tenir un double rôle, elle confirme l'identité de Jésus (il est le Seigneur et le Christ), et elle le justifie aux yeux du peuple (Dieu était avec lui, Dieu lui a donné raison). Dans un autre discours, un peu plus tard, Pierre invite ses auditeurs à se repentir « afin que des temps de rafraîchissement viennent de la part du Seigneur, et qu'il envoie celui qui vous a été destiné, Jésus-Christ, que le ciel doit recevoir jusqu'au temps du rétablissement de toutes choses, dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de ses saints prophètes d'autrefois » (Ac 3.20-21). Jésus est ici présenté comme étant celui que Dieu destine à Israël, celui qui viendra combler les attentes du peuple et qui apportera ces temps de renouveau tant attendus. Si le premier discours de Pierre lors de la Pentecôte dévoile une eschatologie réalisée (l'envoi du Saint-Esprit comble une espérance prophétique – cf. Ac 2.14-21), celui-ci révèle plutôt une eschatologie futuriste (Jésus doit revenir pour apporter des temps de rafraîchissement). Cette proclamation par Pierre de Jésus Seigneur et Christ et envoyé par Dieu à Israël et même au monde,

n’implique pas un changement de message ou l’abandon du message originel de Jésus sur le Royaume de Dieu. Au contraire, il faut non seulement proclamer le Royaume de Dieu, mais aussi savoir reconnaître *celui* qui l’amène. Lohfink note à juste titre : « La situation d’Israël est désormais marquée par le don de lui-même fait par Jésus en faveur du peuple. Dans ces circonstances, il ne suffit plus par conséquent d’annoncer le *Royaume de Dieu*, comme l’avait fait Jésus. Il faut aussi prêcher la mort de *celui-ci* comme la raison rendant possible à Israël une nouvelle conversion<sup>1</sup>. » Pour Pierre, le Royaume de Dieu annoncé par Jésus avec tout ce que cela implique – des temps de rafraîchissement, le rétablissement de toutes choses – est lié à Jésus lui-même. Il ne dissocie pas l’un de l’autre.

Il en va de même de la prédication de Philippe, l’évangéliste. Luc nous rapporte que lorsque Philippe descendit dans la ville de Samarie pour y annoncer l’Évangile, il y « prêcha le Christ » (Ac 8.5). Or, un peu plus loin, on y lit que Philippe ne dissociait pas l’annonce du Royaume de Dieu de l’annonce de Jésus-Christ : « Mais, quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait la bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se firent baptiser » (Ac 8.12). Comme déjà mentionné, il s’agit là, dans le livre des Actes, de la première mention de l’annonce du Royaume de Dieu en de nouveaux lieux, au-delà de Jérusalem et de la Judée. Ce qu’il y a de particulier, par contre, c’est l’ajout « et du nom de Jésus-Christ » à l’annonce du Royaume de Dieu. Il ne suffit pas de proclamer le Royaume de Dieu, mais aussi Jésus en tant que Messie. Luc fait du Royaume de Dieu et de Jésus-Christ les *deux* objets de la prédication de Philippe<sup>2</sup>. Il y a débat, cependant, sur la manière de comprendre cette relation. En associant les deux, le Royaume et Jésus, est-ce une manière pour Luc de lier la prédication de Philippe à celle des apôtres et ainsi montrer que la prédication de Philippe s’inscrit

---

1. Gerhard LOHFINK, *L’Église que Jésus voulait*, Paris, Cerf, 1985, p. 84.

2. Souligné également par Nathalie SIFFER, « La proclamation du Royaume de Dieu comme marqueur de continuité entre Jésus et l’Église dans l’œuvre de Luc », *Recherches de Science Religieuse* 99/3, 2011, p. 358.

dans le même registre qu’eux? Ou s’agit-il pour Luc d’une manière de dire la même chose en utilisant un double vocable, l’un devenant un quasi-synonyme de l’autre, le Royaume étant Jésus-Christ et Jésus-Christ étant le Royaume? Ou encore Luc est-il en train de distinguer entre deux réalités différentes sans pour autant les dissocier, le « Royaume de Dieu » désignant le message chrétien dans son ensemble et le « nom de Jésus-Christ » désignant surtout « le pouvoir actif de Jésus à l’œuvre dans l’activité de Philippe »<sup>3</sup>? Selon nous, ces trois lectures ne s’excluent pas nécessairement, elles mettent chacune en lumière un élément important du message de Luc dans les Actes. Il est bien évident que la proclamation de Philipe s’inscrit, pour Luc, dans la même trajectoire théologique que celle des apôtres. Il y a accord théologique entre les deux, c’est le même message qui est annoncé. Quant à savoir s’il faut considérer le Royaume et Jésus comme des synonymes ou comme des réalités différentes, une voie médiane nous paraît nécessaire. D’un côté, il nous semble important de ne pas les confondre, car le Royaume de Dieu désigne avant tout l’événement du salut dans le temps et l’histoire, alors que le nom de Jésus-Christ exprime la *personne* en qui et par qui cet événement a eu lieu. Nul besoin de fusionner le *message* et le *messenger*. De l’autre côté, ne pas *fusionner* ne signifie pas *séparer*. Les deux sont si étroitement liés (le Royaume en tant qu’événement du salut et Jésus en tant qu’agent ou instrument du salut), que leur sens peut finir par se chevaucher, tel un diagramme de Venn, sans toutefois signifier totalement la même chose, l’un peut devenir un quasi-équivalent de l’autre<sup>4</sup>

3. *Ibid.*, p. 359. Ces trois options de lecture, quant à la relation entre le Royaume et Jésus, proviennent de cet article (p. 358-359).

4. Dans les Actes, le Royaume de Dieu et la personne de Jésus-Christ sont parfois mentionnés côté à côté ou l’un à la suite de l’autre (comme dans Ac 8.12; 28.23, 31), mais ils apparaissent aussi seuls, ce qui pourrait suggérer un recouplement de sens. Comme le mentionne Nathalie SIFFER, *ibid.*, « Cette revendication d’une certaine identité entre Royaume de Dieu et Jésus serait confirmée par les textes où Luc renvoie à l’ensemble du message évangélique en se référant tantôt à Jésus seul (Ac 5.42; 8.35; 11.20; 17.3), tantôt au Royaume seul (Ac 19.8; 20.25) » (p. 359).

tout en conservant un aspect distinctif<sup>5</sup>. Quoi qu'il en soit, l'important n'est pas tant de déterminer la nature exacte de leur relation que de souligner leur étroite *association* : le Royaume est lié à Jésus et Jésus est lié au Royaume. Ce qui est clair, c'est que le Royaume de Dieu a un contenu christologique : on ne peut prêcher le Royaume de Dieu sans y adjoindre aussi la personne de Jésus, c'est en lui que les espérances reliées au Royaume de Dieu trouvent leur accomplissement.

Même chose chez l'apôtre Paul. Dans sa proclamation, il lie toujours la personne de Jésus (ou du Seigneur Jésus-Christ) au Royaume de Dieu. Lorsqu'il s'adresse aux Athéniens, Paul parle d'un homme désigné par Dieu pour apporter le jugement qui l'accompagnera : « ... parce qu'il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts... » (Ac 17.30-31). Ici, Paul ne mentionne pas directement le Royaume de Dieu, mais il fait clairement allusion à un événement eschatologique futur, au jour du jugement final, lequel est indissociable de la venue pleine et entière du Royaume. Le jugement de Dieu s'exercera par un homme désigné par Dieu, et pour ne pas se méprendre sur l'identification de cet homme, Paul ajoute que c'est celui que Dieu a ressuscité des morts, donc, Jésus. Lorsque Paul prend congé des dirigeants d'Éphèse, il dit qu'il leur a annoncé « tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher » (Ac 20.27). Or précédemment, il leur mentionne qu'il n'a pas craint de prêcher et d'enseigner publiquement et dans les maisons, aux

---

5. Pour cette compréhension du lien entre le Royaume de Dieu et Jésus, nous nous inspirons ici de Darrell L. BOCK, « The Kingdom of God in New Testament Theology », dans David W. BAKER, sous dir., *Looking Into the Future. Evangelical Studies in Eschatology*, Grand Rapids, Baker Academic, 2001, p. 28-60 qui discute, dans son article, du lien entre la repentance et la foi. Ces deux termes, mentionnés parfois ensemble dans les évangiles, expriment tous deux la réponse adéquate au message de Jésus. Leurs sens se chevauchent mais sans désigner tout à fait la même chose. Ils peuvent servir d'équivalent l'un pour l'autre tout en conservant un sens qui leur est propre (p. 49).

Juifs et aux Grecs, la « repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ » (Ac 20.27), la « bonne nouvelle de la grâce de Dieu » (Ac 20-24) et *aussi* le « royaume de Dieu » (Ac 20.25). Tous ces éléments – la repentance envers Dieu, la foi en Jésus-Christ, la grâce de Dieu, le Royaume de Dieu – font donc partie de « tout le conseil de Dieu » que Paul a prêché et enseigné. Luc rapporte également que Paul, à Rome, dans ses discussions avec les Juifs, « leur annonça le royaume de Dieu, en rendant témoignage, et en cherchant, par la loi de Moïse et par les prophètes, à les persuader de ce qui concerne Jésus » (Ac 28.23) et qu'il « recevait tous ceux qui venaient le voir, prêchant le royaume de Dieu et enseignant ce qui concerne le Seigneur Jésus-Christ » (Ac 28.30-31). Ces deux derniers passages font tous deux mention du Royaume de Dieu et de la personne de Jésus. En plus de rappeler Actes 8.12 qui « associait pour la première fois le Royaume et Jésus dans une même annonce formelle »<sup>6</sup>, ces textes mettent en relief le fait que pour Luc, le Royaume « se conjugue désormais avec l'événement Jésus-Christ »<sup>7</sup>. Le premier élément (l'annonce du Royaume) marque la continuité du message de Paul avec celui de Jésus, alors que le deuxième élément (l'annonce du nom de Jésus) marque la dimension ou le contenu christologique du Royaume de Dieu : « Luc montre que dans le cadre du plan de salut de Dieu, la proclamation du Royaume est désormais fondamentalement liée à celle du Christ : au centre de l'annonce de la *basileia* se tient le Christ exalté et établi par Dieu comme Seigneur. En d'autres mots, l'enseignement apostolique tient dorénavant ensemble les deux grandeurs devenues indissociables l'une de l'autre : le Royaume de Dieu et le Seigneur Jésus Christ »<sup>8</sup>. De toute évidence, même si la croix a tenu un rôle important dans la proclamation de Paul (1 Co 1.18; 2.2; Ga 6.14), celui-ci n'a jamais dissocié Jésus (sa vie, sa mort et sa résurrection) du

---

6. Nathalie SIFFER, *op. cit.*, p. 361.

7. Christian GRAPPE, *Le Royaume de Dieu. Avant, avec et après Jésus*, Genève, Labor et Fides, 2001, p. 243. Cité par Nathalie SIFFER, *op. cit.*, p. 362.

8. *Ibid.*, p. 362.